

BUREAUX: RUE NAIN, 1

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ABONNEMENTS:
 ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.
 LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
 ANNONCES: 20 centimes la ligne
 RÉCLAMES: 25 centimes
 — On traite à forfait —

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le bureau du Journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grand-Chaussée; A Paris, chez M. M. Havas, Laffitte-Bullier, 4, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 06, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 42, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 25. Lille à Roubaix, 5 20, 6 15, 8 25, 9 15, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 44, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 90.

BOURSE DE PARIS

DU 8 MAI	
3 0/0	59 50
4 1/2	85 25
Emprunt (5 0/0)	94 40
DU 9 MAI	
3 0/0	59 40
4 1/2	85 00
Emprunt (5 0/0)	94 35

ROUBAIX, 9 MAI 1874

BULLETIN DU JOUR

La grève qui vient d'éclater dans les mines de Durham est la plus importante qui ait jamais été signalée dans le Nord. Presque tous les charbonnages de South Durham ont été désertés par les mineurs, et le South Durham est le bassin houiller le plus productif de l'Angleterre. Sa production annuelle est évaluée à près de 18 millions de tonnes. Ces charbonnages occupent 35 à 40,000 ouvriers, et l'extraction devait s'arrêter pendant plusieurs jours, les fabriques de fer, qui occupent un nombre d'ouvriers tout aussi considérable, se verraient forcées d'arrêter les travaux. Un grand mécontentement règne parmi les mineurs et les mécaniciens; le plus grand nombre refusent de se soumettre à la décision de leur Union, d'accepter une réduction de 10 pour cent de salaire.

Une meeting a dû se réunir hier à Durham. En attendant, beaucoup de hauts-fourneaux de Cleveland devront éteindre leurs feux, attendu que le stock de charbon et de coke est fort peu important.

Une guerre semble imminente entre le Brésil et la république argentine. Le Brésil envoie des troupes dans le Paraguay et rétablit la station navale sur la rivière la Plata. Il craint que le gouvernement argentin ne médite un coup de main sur le Paraguay ou ne veuille s'emparer de l'île d'Atago, à l'embouchure du Paraguay, où se trouve le dépôt naval du Brésil. La véritable cause de division des deux Etats est la possession de la rivière la Plata et du Paraguay.

Les journaux hongrois du 6 mai, racontent qu'un gendarme prussien, s'étant introduit dans le casino d'Oldenberg, y chantait la *Wacht am Rhein*, la fameuse chanson de guerre contre la France. Des officiers autrichiens qui se trouvaient présents sont intervenus et ont mis le Prussien à la porte, après lui avoir administré bon nombre de plats coups de sabre. L'ambassadeur prussien a cru devoir intervenir et a demandé la punition de deux de ces officiers, MM. de Loewerkrenk et Sylvain-Smolack.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 8 mai 1874.

L'émotion produite par le dernier discours de lord Derby, le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, en réponse à lord Russell, est loin d'être calmée. Le monde politique a été frappé de appréhensions manifestées par lord Derby sur la situation de l'Europe en général, de la France en particulier; ce ministre connaît bien dans quelles conditions la France pourrait redevenir forte et exercer une influence salutaire en Europe.

C'est ce même lord Derby qui disait à un de nos éminents compatriotes: « Si j'étais Français, je voudrais mettre le comte de Chambord sur le trône; mais comme Anglais, je préfère Napoléon IV. » Tous les ennemis de la France ne parlent pas autrement que lord Derby.

Des diplomates français qui se trouvaient en mission à l'étranger pendant les derniers mois de 1873, nous racontent qu'à l'époque où la monarchie des Bourbons paraissait au moment d'être rétablie en France, l'inquiétude devint très-grande parmi les puissances qui craignaient de voir notre pays se relever et reprendre son ancienne prépondérance. Comment cette opinion de l'étranger ne parvient-elle pas à éclairer le patriotisme de tous les Français sur les résolutions à prendre pour constituer un gouvernement définitif? J'aime à vous citer les belles réflexions qui suivent, publiées par notre confrère, M. Gorse, dans le *Réveil de la Province*:

« La monarchie est née avec la France, a grandi et s'est formée avec elle. Elle est ainsi donc une partie essentielle de la nation, la tête de la nation.

« La nation a été mutilée le jour où la monarchie a disparu et un homme de génie a dit avec raison qu'il s'était ouvert sous l'échafaud de Louis XVI un abîme où la France entière devait s'engloutir.

« L'expérience nous a prouvé que est

homme de génie et de bon sens ne se trompait guère. L'abîme est toujours là, s'élargissant et se creusant toujours. Si bien que, pour ne pas y tomber tout à fait, je ne vois qu'un seul moyen de reconstruire la famille avec son chef et rappeler le roi.

« Voilà comment je fais acte de raison sans consulter la volonté et les caprices de mes préjugés, je dis: le roi est nécessaire, prenons le roi. Laissons là les volontés et les fantaisies, rattachons-nous au principe qui est notre vie de nation, et qui seul peut nous sauver. C'est l'air natal qui peut nous rendre la santé. Allons le chercher, si nous ne voulons pas mourir. »

L'excellent journal catholique d'Italie, le *Journal de Florence*, nous apporte des détails pleins d'intérêt sur la réception des pèlerins français par le St-Père. Après du trône de Pie IX, on voyait une table chargée d'une vingtaine de volumes richement reliés contenant les adhésions des fidèles pèlerins de France. Autour, des fauteuils et des sièges dorés.

Un peu avant midi le Saint-Père est entré accompagné de plusieurs cardinaux, LL. EE. Donnet, Pitra, Guidi, Die Pietro, Borromeo, Oreglia, Martinelli, des évêques parmi lesquels NN. SS. De la Bouillerie, Maret, Louti, de nombreux prélats, Mgr. Nardi, Bastide, Givaudun, Bosredo et d'autres dont le nom ne vient pas sous ma plume en ce moment.

S. A. R. la princesse de Thurn et Taxis, avec ses enfants et les officiers de sa suite, qui sortait des appartements de Sa Sainteté à laquelle elle venait d'offrir en don un tableau précieux, avait déjà pris place non loin du trône, derrière les fauteuils des cardinaux, qui sont toujours restés debout. Dans l'embrasure d'une fenêtre se tenait une dame de distinction que l'on dit très habile dans la statuaire; elle est allemande, elle exécute un buste du Pape et comme le Pape ne pose point pour les artistes, elle se contente d'étudier les traits augustes de Sa Sainteté dans l'espoir de les rendre sur le marbre.

Vous lirez dans *l'Univers* et le *Monde* l'éloquent adresse lus par M. le vicomte de Damas, président du comité français des pèlerinages.

Le Pape, se levant, a répondu en Italien. Son improvisation sera une des plus remarquées, parce qu'elle a exposé en termes vigoureux les efforts des souverains pour se créer des alliances à leur ambition, le devoir des chrétiens de chercher leur alliance dans le Christ.

Son amour pour la France, et pour ses *Cari francesi* lui a inspiré d'éloquentes apostrophes.

En florisant il a béni les pèlerinages, les pèlerins et l'illustre et grande nation tout entière. Il n'a pas voulu excepter les hommes qui gouvernent ce pays, mais il leur a désiré franchement le courage de faire le bien, de mettre un frein à la mauvaise presse, de développer l'instruction chrétienne et aussi de contenir ce que l'on a appelé le *suffrage universel*, plaie terrible, qui engendre tous les désordres et déchaîne toutes les passions; pour caractériser cette plaie du *suffrage universel*, Pie IX a eu un mot: *Le mensonge universel*.

Et ce mot restera.
 Le *Journal de Florence* nous fait espérer pour son prochain numéro le texte même du discours prononcé par Pie IX. Nos lecteurs savent, dit la feuille italienne, que le Pape tient essentiellement à ce que ses paroles ne tombent pas dans la publicité avant que les sténographes ne les aient remises sous ses yeux. Il y a en cela un devoir de respect auquel nous nous ferons toujours gloire de nous conformer.

Le Saint-Père dit hautement ce qu'il veut dire dans l'enceinte du Vatican, et il entend qu'on reproduise seulement ce qu'il veut livrer au public, c'est son droit! Il en use.

L'ensemble des nouvelles des départements constate malheureusement les désastres produits, surtout dans l'Est, par les dernières gelées. Il y a également beaucoup de mal dans l'Ouest. Ce sera malheureusement une troisième année de mauvaise récolte.

P. S. — M. Thiers n'a pas de bonheur avec ses agents intimes empruntés à l'empire. On connaît déjà la condamnation de M. Hugelmann. Ce soir, on lit dans la *Presse*: « Comme l'ont annoncé plusieurs journaux du matin, M. Troncin Dumersan a été arrêté hier et écroué à Mazas.

D'après nos informations, que nous croyons très-fondées, M. Troncin aurait commis un faux de 20,000 fr. en imitant la signature de M. L... personnage politique et officiel, et se serait, de plus, rendu coupable d'un certain nombre d'escroqueries et d'abus de confiance parfaitement caractérisés.

M. Troncin, qui avait été l'objet de diverses plaintes, était surveillé depuis longtemps; mais ce n'est qu'après avoir acquis les preuves irrécusables de sa culpabilité que le parquet a décerné le mandat d'arrêt.

DE SAINT-CHÉRON.

LETTRE DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Versailles, le 8 mai 1874.

Hier, après la séance de la commission de permanence, MM. le duc de Broglie, Delpy et Baragnon se sont retirés dans le local du 1^{er} bureau, où sont venus les re-

joindre des députés appartenant à toutes les nuances de la majorité et dont le plus grand nombre faisaient partie de la Commission de permanence.

Il n'y a pas eu de séance, ni de conférence, mais un simple échange d'idées entre les personnes qui assistaient à cette réunion; les députés qui arrivaient de leurs départements ont constaté que la discussion de la loi électorale était réclamée partout avec la plus vive ardeur; les conservateurs ne veulent pas, en cas de dissolution de l'Assemblée, rester sous le régime de la loi électorale actuelle qui fausse l'exercice du suffrage universel et donnerait un formidable avantage aux radicaux.

De ce qui a été dit dans cette réunion semble résulter l'accord établi entre les membres de la majorité et le ministère de mettre immédiatement la loi électorale à l'ordre du jour de l'Assemblée; ainsi se trouvent confirmés les renseignements que je vous donne depuis plusieurs semaines déjà sur ce point.

Quant à la loi sur la seconde Chambre, le Gouvernement déposera son projet sur le bureau dès les premiers jours de la rentrée, probablement vendredi; l'exposé des motifs, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, est fort conciliant et de nature à ménager les susceptibilités de la droite extrême; le ministère s'y place d'une façon absolue sur le terrain de la loi du 19 20 novembre; il constate le caractère personnel de la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, mais en même temps il insiste sur la nécessité de voter les lois qui permettront au maréchal d'exercer cette autorité qu'on lui a confiée.

M. Thiers, de son côté, accentue son alliance avec la Gauche, et il veut arriver à la dissolution de cette Assemblée qui a osé le méconnaître; il a eu dernièrement une entrevue avec M. Dufaure et lui a communiqué ses idées à ce sujet; tout d'abord l'ancien garde des sceaux a senti se révolter ce qui reste encore en lui de vieux levain conservateur à l'égard du plan de campagne qui lui était proposé, puis il a faibli dans la discussion et a fini par se laisser convaincre, cédant à l'ascendant qu'exerce sur lui M. Thiers.

J'ai dit le but que se propose l'ex-président de la République, c'est la dissolution; je sais aussi comment il espère l'atteindre et je vais vous l'apprendre en quelques mots. C'est à l'occasion des lois constitutionnelles qu'il entend livrer bataille, et tout le tapage fait autour de ces lois par la presse radicale a pu vous le faire pressentir; lorsque la mise à l'ordre du jour de la loi électorale sera réclamée, M. Dufaure demanderait que cette loi ne fût pas examinée à part, mais qu'elle ne vint en discussion qu'avec la loi sur la seconde Chambre et sur la transmission des pouvoirs; en conséquence, il proposerait à l'Assemblée d'ajourner la discussion jusqu'à ce que cette jonction pût être opérée; le centre gauche et toutes les fractions de la gauche comptent être appuyés en cette occurrence par les bonapartistes qui regardent le projet de loi électorale comme attentatoire au suffrage universel et par les membres de l'extrême droite, qui ne veulent sous aucun prétexte faire œuvre de constituants avant d'avoir rétabli la Monarchie. M. Thiers espère ainsi réunir une majorité bigarrée qui renverserait le ministère actuel, et démontrer l'impuissance de l'Assemblée qui n'aurait plus ensuite qu'à se séparer.

Jeose croire que ce plan de campagne, ingénieusement combiné, je l'avoue, échouera grâce au bon sens de nos amis; à eux plus intrépidement, à ceux qui ne veulent pas des lois constitutionnelles bien qu'elles soient prévues par la loi du 19-20 novembre 1873 qu'ils ont votée, je ferai observer qu'en somme la loi électorale n'est pas à proprement parler une loi constitutionnelle; elle peut être faite en tout état de cause et est absolument indépendante de la forme du gouvernement; elle peut être modifiée dans telles ou telles de ses parties par une autre loi. Il est donc difficile de comprendre quelle raison on pourrait alléguer pour ne pas la voter. Le projet présenté par la Commission des Trente est sans doute imparfait et défectueux, mais enfin, tel qu'il est, il constitue un progrès sur ce qui existe, et d'ailleurs les conservateurs peuvent, en s'unissant, l'améliorer d'une façon sensible au cours de la discussion.

Certains esprits chagrins disent « faire la loi électorale, c'est prononcer implicitement la dissolution de l'Assemblée; » En aucune façon; pas plus que rédiger un testament n'implique l'idée d'une mort prochaine; seulement, comme il faut prévoir toutes les éventualités, il importe de se mettre toujours en règle, c'est ce que je conseille à l'Assemblée de faire actuellement, et c'est ce qu'elle fera, je n'en puis douter.

M. Piccon, le fameux Piccon, s'est rendu il y a quelques jours chez un de ses collègues de passage à Nice, et, en lui annonçant qu'il donnait sa démission de député, a protesté de ses sentiments de dévouement à la France. Il prétend que son discours improvisé s'est ressenti de la présence d'anciens amis italiens avec lesquels il avait jadis souhaité la délivrance de l'Italie; que, placé entre deux de ses anciens compatriotes qui lui soufflaient des phrases entières quand il se trouvait embarrassé, un peu ému par l'excellent champagne qui avait circulé pendant le banquet, il avait répété d'une manière inconsciente les paroles qui lui

étaient soufflées, et particulièrement à la fin de son discours, où il a comparé Nice à Iphigénie, il n'aurait fait que prononcer à voix haute ce que disait tout bas un de ses voisins. Cet essai de justification me semble médiocre, aussi je ne le reproduis qu'à titre de curiosité.

Les amis niçois de M. Piccon disent que le champagne est le seul coupable; mais le public se rappelle le vieux dicton: *In vino veritas* et n'excuse en aucune façon l'ex-député.

M. Bergondi

On écrit de Nice au *Gaulois*: « Depuis le toast désormais flétri de l'ex-député Piccon, M. Bergondi était très-off. Il avait la réputation d'un homme honnête et d'un patriote. On, comment lui vint l'idée de croire qu'on pourrait le soupçonner de complicité? Voilà ce qu'on ne saura jamais. Il le crut cependant, et fit part de ses scrupules à ses amis. Le scandale séparatiste avait été trop bruyant; il se croyait déshonoré et redoutait le jour de sa rentrée à la Chambre sachant bien que Piccon n'y rentrerait pas pour endosser la responsabilité de sa sottise. Pour les gens qui n'ont pas assez d'honneur, il en est qui en ont trop. M. Bergondi était de ceux-là. Sa préméditation est constatée légalement aujourd'hui, il s'est tué pour ne pas survivre au déshonneur de l'autre: singulier courage! »

Avant-hier, à quatre heures, M. Bergondi rentra chez lui. Ses huit enfants étaient sortis depuis la veille. Il envoya sa servante acheter des journaux. Quand celle-ci rentra, elle trouva la porte de la chambre à coucher fermée à clef. Après avoir vainement frappé et appelé son maître, elle devina un malheur et courut chercher un serrurier. La porte fut crochétée, et les deux seuls témoins de la scène qui suivit racontèrent qu'elle fut horrible. Le cadavre était hétéroclite: une balle de pistolet avait traversé le crâne; elle était entrée par la tempe droite et sortie par l'œil gauche; cet oeil pendait hors de l'orbite inondé de sang. La servante s'évanouit, et le serrurier courut chercher l'autorité. On procéda aux constatations légales. Le pistolet ramassé par le commissaire de police était une mauvaise arme, de dimension minuscule, à crosse en bois blanc. Malgré toutes les perquisitions on ne put trouver ni papiers ni porte-feuille. Aucun indice pour mettre sur la trace d'un écrit quelconque. Une clef seule fut ramassée. On apposa immédiatement les scellés sur tous les meubles.

Aussitôt le bruit s'en répand dans la ville. On est accouru de tous côtés devant la maison du député qui venait de se suicider. La foule stationnait devant la porte. L'enquête commencée amènera sans doute la révélation écrite du désespoir de M. Bergondi. Dans tous les cas, ce qui n'est pas encore un fait pour la justice est complètement un fait acquis pour la population niçoise. Quelques patriotes sont allés trouver M. Piccon et lui ont annoncé la nouvelle. Le convive trop léger du fameux banquet n'a rien dit. Il aura jugé que son propre honneur était suffisamment vengé.

Le *Lloyd*, de Pesth, (organe de M. Andrássy) du 6 mai, publie le télégramme suivant: « Vienne, le 5 mai. — La nouvelle que le comte de Chambord serait parti pour Bruxelles, est controuvée. Il est encore ici et retournera samedi à Frohsdorff. »

La *Presse* annonce, sous toutes réserves, que le Conseil de la Légion-d'Honneur vient d'être saisi d'une demande tendant à provoquer la radiation de M. Piccon des cadres de l'Ordre.

Pendant que la commission de permanence tenait séance hier, les membres de la commission du budget se réunissaient pour entendre la lecture des rapports partiels préparés pendant les vacances. Le rapport sur le ministère a été approuvé.

La sous-commission des finances et la sous-commission des travaux publics pour le budget de 1875, se sont réunies hier à Paris, chez M. Duclercq, et ont entendu la lecture des rapports de MM. Rousseau et Léon Say.

La mission française, présidée par M. le marquis de Rochechouart, arrivée à Mandalay, capitale de la Birmanie, fin décembre dernier, a pris congé du chef de l'Etat. Le 7 mars, chaque membre de l'ambassade a reçu des mains du roi la décoration, ainsi que de riches présents. MM. Fan, capitaine du génie, et Moreau, capitaine d'artillerie, tous deux attachés militaires, sont restés à Mandalay sur l'invitation pressante du roi, qui a mis à leur disposition une escorte commandée par un prince héréditaire, pour parcourir tout le royaume. Ces Messieurs ne rentreront en France qu'à la fin de 1875; ils rapporteront certainement à la Société de géographie des notes très-intéressantes sur ces riches contrées, et sur les produits de cette partie de l'Asie encore si peu connue.

On annonce que l'état de santé de M. Elzéar Pin, député du Vaucluse, donne quelques inquiétudes à ses amis.

On lit dans le *Français*: « Le général de Charrette a dîné hier chez le maréchal de Mac-Mahon. »

Son Eminence le cardinal Régnier

A LA TRINITÉ DES MONTS, A ROME.
 On écrit de Rome, 5 mai, au *Journal de Florence*:

Ce matin, Son Eminence le cardinal Régnier a pris possession de son titre près l'église de la Trinité des Monts. Tous les Français religieux habitant Rome et les pèlerins venus depuis peu de jours ont pris place dans la partie de l'église réservée aux fidèles. Dans l'autre partie, au delà d'une vaste grille surmontée de l'image du Sacré-Cœur en bronze doré, on distinguait les élèves du pensionnat en robes bleues de ciel et long voile blanc.

Dans une tribune réservée se trouvait Son Eminence le cardinal Donnet et Son Excellence M. de Corcelle, ambassadeur. Vis-à-vis, dans une autre tribune, Mgr Isoard, auditeur de Rote. Dans le chœur, Mgr de la Bouillerie, Mgr Bastide, plusieurs autres ecclésiastiques de marque.

Le cardinal Régnier a été reçu à la porte d'entrée, la petite, par le supérieur du Collège Capranica, confesseur des religieuses, et par M. l'abbé Besson, du Jura, frère du député, qui devait l'assister pendant la cérémonie. Le cardinal était en Capa Magna. Mgr Cataldi, maître des cérémonies de Sa Sainteté, a lu la bulle de nomination; après quoi Son Eminence a lu le discours suivant: « Eminence, Messieurs, mes très-chers frères!

« Je dois à N. T. S. P. le Pape une reconnaissance toute particulière de ce qu'il a daigné m'assigner cette église pour titre cardinalice.

« La Trinité des Monts est en effet un sanctuaire qui appartient à la France, elle est à Rome un des traits d'union qui rattachent, depuis des siècles, et d'une manière éclatante notre patrie au centre de la catholicité.

« J'y trouverai des souvenirs, qui seront un encouragement pour ma faiblesse et les actes de piété qui s'accomplissent seront, j'en ai la confiance, un encouragement pour mon ministère.

« Ici le Sacré-Cœur de Jésus reçoit les adorations incessantes de la société religieuse qui porte son nom et s'est consacrée d'une manière spéciale à son culte: société bénie dont l'institution est une des gloires de notre France, dont le zèle intelligent et dévoué rend dans toutes les parties du monde les plus éminents services à la religion et à la société et dont je suis heureux de constater chaque jour la douce et sanctifiante influence dans mon diocèse.

« Heuresuses êtes-vous, chères enfants, d'être placées sous la direction de ces institutrices, à la haute intelligence, au cœur de mères.

« En ornant votre esprit de toutes les connaissances qui conviennent à votre sexe et que réclame la position qui vous est servée dans le monde, elles forment votre cœur à toutes les vertus qui font les femmes fortes, elles vous accoutument par leurs exemples et par leurs leçons à la pratique d'une piété tout à la fois gracieuse et ferme, qui fera votre bonheur à tous les Ages de votre vie et sera bientôt l'honneur et la joie de vos familles.

« Ici la religion aura constamment un inter-prète fidèle, qui enseignera ses dogmes et fera aimer ses saints commandements; la table eucharistique ne sera jamais délaissée, et chaque jour s'élèveront vers le ciel d'ardentes supplications pour l'Eglise et pour sa fille aînée, notre pauvre France.

« Ma prise de possession, Dieu en soit béni! a lieu sous les plus consolants auspices et avec une solennité que ne permettait pas d'espérer la douloureuse situation où se trouvent Rome et le Saint-Siège.

« Tout concourt à la rendre heureuse.

« Nous célébrons aujourd'hui la fête du grand et bien aimé Pontife, qui depuis 29 ans gouverne l'Eglise avec tant d'édification de douleurs et de gloire.

« Un grand nombre d'assistants se pressent dans cette enceinte. Parmi eux se trouvent un prince de l'Eglise, des prélats, des prêtres, des laïques d'une piété éprouvée auxquels m'unissent d'anciennes amitiés et de récentes relations: je les remercie tous de la religieuse marque de sympathie qu'ils me donnent. Mais ces remerciements, je les dois et les adresse spécialement à l'éminent cardinal, dont j'ai eu l'avantage d'être le suffragant, pendant les premières années de mon ministère épiscopal, et au digne représentant de la France près le Saint-Siège. Le département du Nord et mon diocèse s'applaudissent de le compter au nombre de leurs plus honorables députés à l'Assemblée nationale et nous savons que, quoiqu'il arrive, il sera toujours l'homme du droit, du dévouement et de l'honneur.

« Enfin, par une heureuse circonstance, je me vois entouré de ces nombreux pèlerins qui arrivent de tous les parties de la France pour offrir à Pie IX, à l'occasion de sa fête, leurs vœux, leur hommage, leurs filiales félicitations.

« Soyez les bienvenus, messieurs, et que Dieu vous récompense du grand acte que vous m'avez inspiré votre foi. Pie IX a besoin des consolations que vous lui apportez et vous avez besoin des encouragements qu'il vous donnera. Quand le pasteur est frappé il faut que les brebis se serrent autour de lui pour éviter la dispersion dont elles sont menacées.